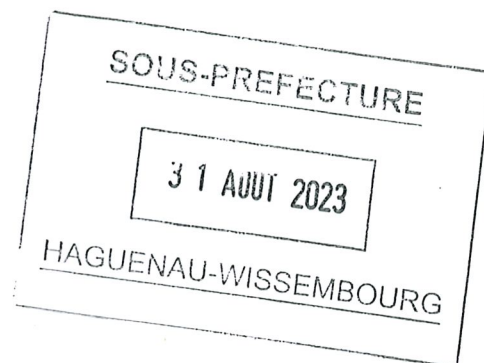


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE SEEBACH
67160

Tel.: 03 88 94 74 06
Fax : 03 88 53 16 19

mairie.seebach@orange.fr



N° 026/2023

**ARRETE MUNICIPAL
PORTANT
DECISION POUR LE MARCHÉ PUBLIC
DE FOURNITURE
0001 - 2023**

—
**POLE SPORTIF ET PAYSAGER
CLUB-HOUSE ET VESTIAIRES
PROVISOIRES**

—
**MISE EN PLACE ET LOCATION DE
BATIMENTS MODULAIRES**

Le Maire de la commune de SEEBACH

VU les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 25 juin 2020,

VU le Code de la Commande Publique,

VU le rapport d'analyse,

CONSIDERANT le souhait de la commune de SEEBACH de passer un marché qui a pour objet la mise en place et la location de bâtiments modulaires destinés à accueillir un club-house et des vestiaires provisoires pour le pôle sportif et paysager de SEEBACH pour une durée de 1 an prolongeable,

ARRETE

Article 1^{er} : Il sera conclu un marché public de fourniture pour la mise en place et la location de bâtiments modulaires destinés à accueillir un club-house et des vestiaires provisoires pour le nouveau pôle sportif et paysager de SEEBACH pour une durée de 1 an prolongeable avec la société COUGNAUD, numéro de SIRET 89229832400013, sise 4b rue du Moulin Goepf CS 7010 67170 BRUMATH.

Article 2 : Le montant de la dépense à engager au titre de ce marché est arrêté pour un montant de 74 723,52 € HT soit 89 668,22 € TTC.

Article 3 : Le Maire est autorisé à signer ce marché au nom et pour le compte de la Mairie de SEEBACH.

Fait à SEEBACH, le **21 AOUT 2023**

Le Maire



Michel LOM

SOUS-PREFECTURE
31 AOUT 2023
HAGUENAU-WISSEMBOURG